

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL
TENUE LE LUNDI 4 JUIN 2018 À 20 H**

À laquelle sont présents :

Monsieur Normand Teasdale, maire
Madame Diane Demers, conseillère, district No. 1
Monsieur Sylvain Lavallée, conseiller, district No. 2
Monsieur Réal Jean, conseiller, district No. 3
Madame Mona S. Morin, conseillère, district No. 4
Monsieur Stéphan Labrie, conseiller, district No. 5
Monsieur Simon Chalifoux, conseiller, district No. 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Normand Teasdale.

Est également présente :

Madame Lyne Rivard, directrice générale et secrétaire-trésorière

18.148

ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO. 08.09.49.18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 08.09 AFIN DE MODIFIER LES RÈGLES D'ENCADREMENT ET LES USAGES PERMIS À LA ZONE C-8

ATTENDU Qu'un avis de motion a été donné le 7 mai ainsi que le 4 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Lavallée
APPUYÉ DE : Madame Mona S. Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

Que le premier projet de règlement No. 08.09.49.18 modifiant le règlement de zonage No. 08.09 afin de modifier les règles d'encadrement et les usages permis à la zone C-8 soit adopté tel que rédigé.

Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 26 juin à 19 h 55.

Tous les membres du Conseil présents déclarent en avoir reçu copie et l'avoir lu, et renoncent à sa lecture.

Le préambule fait partie intégrante de la résolution.

ADOPTÉE

EXTRAIT certifié conforme
Le 5 juin 2018


M. Normand Teasdale, maire


Mme Lyne Rivard, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Le procès-verbal n'est pas adopté.

